L'éditorial

Les militants socialistes ont osé

Frédéric Julliard Rédacteur en chef adjoint



Les militants du Parti socialiste genevois ont refusé de choisir. Le PS avait quatre candidats à départager. Il les lancera tous les quatre dans la course au Conseil d'Etat. Ce ticket fourni empêchera selon toute vraisemblance la gauche de proposer une liste unie pour le premier tour, le 6 octobre. Les socialistes, les Verts et la gauche de la gauche ne pourront se rassembler qu'entre les deux tours.

Le PS prend le risque de disperser les voix de gauche, déjà minoritaires dans le canton. Il faut pourtant féliciter ses militants. Ils ont osé accomplir l'impensable pour la plupart des partis: laisser le peuple départager les candidats! La nouvelle Constitution genevoise le permet, l'élection au Conseil d'Etat se faisant désormais en deux tours. A quoi peut bien servir ce dispositif, sinon à offrir un large choix aux électeurs? Le PLR, en ne présentant que ses trois sortants, rêve d'une élection à l'ancienne: le parti choisit, puis le peuple est prié de suivre bien sagement...

Le verrouillage des listes pourrait ne plus fonctionner cette année. Les Genevois accepteront-ils vraiment de reconduire pour cinq ans les quatre magistrats sortants? En fermant leurs listes, les Verts et le PLR espèrent sauver Michèle Künzler et Isabel Rochat. Sauf que l'UDC et le MCG se tiennent en embuscade. Ils profiteront de la moindre faille entrevue chez leurs concurrents. En voulant à tout prix imposer à l'électorat une magistrate contestée, les Verts risquent bien de perdre l'un de leurs deux sièges. Quant au PLR, il pourrait se trouver contraint de changer de candidat en urgence, entre les deux tours.

En ouvrant sa liste, le PS s'assure au moins d'arriver au second tour avec des candidats approuvés par le peuple.
Même si elle implique une campagne électorale plus difficile pour la gauche, la stratégie socialiste pourrait se révéler beaucoup moins suicidaire qu'il n'y paraît. Page 18

